

Définitions des concepts généraux

Les concepts généraux sont souvent mal définis et sujets à différentes interprétations. L'équipe interprofessionnelle du CDPQ propose des définitions adaptées de documents de référence. Deux sections

1. Concepts d'innovation, de recherche et de transfert technologiques
2. Concepts de santé et bien-être animal

Concepts d'innovation, de recherche et de transfert technologiques

Développement

“Fait référence à la réalisation de travaux fondés sur des connaissances existantes obtenues par la recherche ou l'expérience pratique. Ces travaux ont pour objectif de développer ou fabriquer de nouveaux matériaux, produits ou dispositifs, d'établir de nouveaux procédés, systèmes et services, ou d'améliorer considérablement ceux qui existent déjà.”¹⁾

Innovation

“Une innovation est la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures.”²⁾

Le MAPAQ propose un excellent document de référence sur l'innovation. [Lien Web](#)

Recherche appliquée

“La recherche appliquée consiste également en des travaux originaux entrepris en vue d'acquérir des connaissances nouvelles. Cependant, elle est surtout dirigée vers un but ou un objectif pratique déterminé.”³⁾

Recherche fondamentale

“La recherche fondamentale consiste en des travaux expérimentaux ou théoriques entrepris principalement en vue d'acquérir de nouvelles connaissances sur les fondements des phénomènes et des faits observables, sans envisager une application ou une utilisation particulière.”⁴⁾

Transfert de connaissances

“Ensemble des activités et des mécanismes interactifs de diffusion, d’adoption et d’appropriation des connaissances pouvant conduire à l’utilisation de nouvelles pratiques.” ⁵⁾

Concepts de santé et bien-être animal

Bien-être animal

“On entend par bien-être la manière dont un animal évolue dans les conditions qui l’entourent. Le bien-être d’un animal est considéré comme satisfaisant si les critères suivants sont réunis : bon état de santé, confort suffisant, bon état nutritionnel, sécurité, possibilité d’expression du comportement naturel, absence de souffrances telles que douleur, peur ou détresse. Le bien-être animal requiert prévention et traitement des maladies, protection appropriée, soins, alimentation adaptée, manipulations réalisées sans cruauté, abattage ou mise à mort effectués dans des conditions décentes”. ⁶⁾

Santé animale

Le concept de santé des animaux est un concept général sans définition précise. Les scientifiques qui se sont penchés sur cette problématique épistémologique reconnaissent que la “santé” est un concept qui dépasse largement le cadre de l’absence de maladie.

L’organisation mondiale de la santé humaine (OMS) propose une définition de santé qui est difficilement transférable aux animaux.

“La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d’infirmité.” ⁷⁾ Cette définition est inscrite au préambule de 1946 à la Constitution de l’Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette définition de l’OMS n’a pas été modifiée depuis 1946.

Du côté des productions animales, l’analyse de plus de 500 livres montre que l’on retrouve cinq idées complémentaires pour décrire la santé des animaux. ⁸⁾

1. Santé comme normalité
2. Santé comme fonction biologique
3. Santé comme homéostasie
4. Santé comme bien-être physique et psychologique
5. Santé comme productivité, y compris la reproduction.

Production durable

“Cette terminologie est utilisée ici pour faire référence à un mode d’agriculture et d’élevage des animaux durable, dont les principes sont basés sur la reconnaissance du fait que les ressources naturelles ne sont

pas infinies et qu'elles doivent être utilisées de façon judicieuse pour garantir durablement la rentabilité économique, le bien-être social, et le respect de l'environnement (les trois piliers du développement durable)".⁹⁾

1)

Développement : Définition adaptée du Glossaire du Manuel de Frascati, une publication de l'OCDE. [Lien Web](#)

2)

Innovation : Définition adaptée du Manuel d'Oslo 2015, une publication de l'OCDE. [Lien Web](#)

3)

Recherche appliquée : Définition proposée dans le Glossaire du Manuel de Frascati, une publication de l'OCDE. [Lien Web](#)

4)

Recherche fondamentale : Définition proposée dans le Glossaire du Manuel de Frascati, une publication de l'OCDE. [Lien Web](#)

5)

Transfert technologique : Définition adaptée de Graham, I., D., Logan, J., Harrison, M.B., Straus, S.E, Tetroe, J., Caswell, W. et N. Robinson. 2006. Lost in knowledge translation: time for a map? *Journal of Continuing Education in the Health Professions*, **26**(1) : 13-24.

6)

Bien-être animal : Adaptation de la définition du bien-être animal proposée par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). [Lien Web](#)

7)

Santé : Définition proposée l'Organisation mondiale de la santé (OMS). [Lien Web](#)

8)

Santé animale : Conceptualisation of health and disease in veterinary medicine. [Lien Web](#)

9)

Production durable : Définition inspirée de la déclaration de Rio de Janeiro (1992) [Lien Web](#)

From:

<https://rdt.filiereporcquebec.ca/wiki/> - **RDT secteur porcin au Québec**

Permanent link:

<https://rdt.filiereporcquebec.ca/wiki/doku.php?id=glossairegeneral&rev=1592236661>

Last update: **2020/06/15 11:57**

